



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conflit en Ukraine

L'école vaudoise accueille les jeunes déplacés par la guerre

Les lieux de formation vaudois ont déjà accueilli une vingtaine d'élèves et continuent à se préparer pour offrir les meilleures conditions possibles aux jeunes en âge de scolarité déplacés par le conflit en Ukraine. Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et ses directions de l'enseignement obligatoire et postobligatoire travaillent sur quatre axes: l'accueil des élèves et de leur famille, l'accompagnement pédagogique de l'ensemble des élèves autour du conflit, l'attention portée au vivre ensemble et l'encadrement des actions de solidarité. Les étudiantes et étudiants des hautes écoles, parfois privés d'accès à leurs ressources financières, seront soutenus.

Depuis une dizaine de jours, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et principalement ses directions générales de l'enseignement obligatoire et postobligatoire œuvrent pour accueillir les jeunes déplacés par le conflit en Ukraine et se préparent à en recevoir davantage. En termes d'évaluation chiffrée, sur la base de l'estimation de la Confédération (60'000 réfugiés), le Canton de Vaud s'attend à la venue de 6000 personnes, dont beaucoup de jeunes en âge de scolarité, peut-être 2'500. Mais il est encore difficile d'évaluer dans quelle temporalité.

Tous les jeunes annoncés sont scolarisés sans délai grâce au protocole en place

A l'heure actuelle, une vingtaine d'élèves sont scolarisés dans le canton, une trentaine d'autres jeunes déplacés par ce conflit devraient suivre dans les jours qui viennent. Depuis deux ans, le DFJC a mis en place un protocole d'accueil pour l'école obligatoire via l'**Unité migration accueil** (UMA). Ce système prévoit, dès l'annonce d'une arrivée, un entretien entre l'élève, ses parents et un membre de la direction ou du corps enseignant avec présence d'interprètes si nécessaire, puis la mise en place de cours intensifs de français. L'élève rejoint alors soit une classe ordinaire quand c'est possible, soit une des classes d'accueil existantes dans certains établissements scolaires et bénéficiera de 14 à 17 périodes de français intensif en complément des

disciplines scolaires usuelles. Cet accueil dans un dispositif dédié dure une année scolaire, parfois plus selon le profil scolaire de l'enfant. Le délai entre le moment de l'inscription et l'arrivée en classe est d'environ une semaine.

Les jeunes entre 15 et 25 ans sont orientés via le [Portail Migration](#). Dans un premier temps, ils rejoignent des classes de l'Ecole de l'Accueil (EdA). Lorsque les bases nécessaires de français sont acquises, une évaluation est faite pour leur permettre de rejoindre un lieu formation adapté à leur parcours préalable.

Sensibilisation, prévention et communication

Au niveau de l'ensemble des élèves, un accompagnement pédagogique est mis en place. De nouvelles ressources adaptées à la crise ukrainienne et une FAQ viennent d'être communiquées à l'ensemble des professionnelles et professionnels de l'éducation pour faciliter l'accompagnement des élèves et partager les bonnes pratiques dans un contexte d'une sensibilité toute particulière. Le travail sur le vivre ensemble, la lutte contre les discriminations et le respect des uns et des autres se fait dans chaque établissement selon le degré de nécessité et les besoins constatés. De manière générale, tout élève impacté d'une manière ou d'une autre par un élément relatif à la guerre en Ukraine peut s'adresser aux personnes-ressources de son établissement. L'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (UPSPS) propose ressources et soutiens aux équipes pédagogiques et de santé en place. La HEP Vaud dispose de spécialistes et de ressources qu'elle tient à la disposition des établissements. En ce qui concerne les actions de solidarité, elles sont encadrées par des lignes directrices, mais évaluées au cas par cas par les directions d'établissements. Enfin une page contenant les contacts et les points d'entrée pour différentes questions sur l'école est en ligne au niveau cantonal sur la page générale www.vd.ch/ukraine.

Soutien indiscriminé aux étudiants ukrainiens et russes des hautes écoles vaudoises

L'UNIL et les directions des hautes écoles activent des dispositifs d'aide pour soutenir financièrement les étudiantes et étudiants qui se retrouvent parfois privés de leurs moyens de paiement ou de l'accès à leurs avoirs. L'idée est de leur permettre de ne pas abandonner leurs études en plein semestre faute de ressources financières.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 mars 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat